

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 2 octobre 2017 à 20h00.

Sont présents : Alain Lachapelle Julien Montreuil-Côté
 Ghislain Blais Jean-François Beaulieu

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Alain Lachapelle, pro-maire. 5 personnes sont présentes dans la salle.

Ouverture de la séance

2017-193 Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2017-194 Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2017

Il est proposé par Julien Montreuil-Côté, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

Avis de vacance au conseil

La présidente d'élection avise le conseil de la vacance au poste de conseiller # 4 suite à la démission de Mme Marianne Denicourt, effective depuis le 13 septembre 2017. Considérant que la prochaine élection générale aura lieu dans moins de 12 mois, l'élection partielle n'est pas obligatoire.

2017-195 Accepter les comptes du mois de septembre 2017

La liste des comptes du mois de septembre est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois de septembre au montant de 66,219.05\$ et en autorise le paiement.

Dépôt par la directrice générale des 2 états comparatifs conformément à l'article 176.4 du Code municipal

2017-196 Programmation de travaux – TECQ 2014-2018

Attendu que la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

Attendu que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité que :

- la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

2017-197 Offre de service – mesures d'accumulation de boues dans les étangs aérés

Il est proposé par Ghislain Blais appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de Écho-tech H₂O inc. pour les mesures d'accumulation de boues dans les étangs aérés pour les années 2018, 2019 et 2020, au montant de 675\$ par année plus taxes.

2017-198 Désignation des inspecteurs régionaux de la MRC concernant l'entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit nommer une ou des personnes responsables de l'application de la réglementation d'urbanisme et de tout autres règlements que celle-ci a la responsabilité d'appliquer et qu'elle doit nommer une ou des personnes responsables pour la délivrance des permis et certificats;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité fait appel aux inspecteurs régionaux de la MRC de Rimouski-Neigette en vertu d'une entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme liant la municipalité à la MRC;

CONSIDÉRANT QUE l'absence de l'inspecteur régional attribué à la municipalité peut nécessiter son remplacement, par intérim, par un autre inspecteur régional;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Valérien désigne Steeven Boucher et Jean-Philippe Chabot, inspecteurs régionaux de la MRC de Rimouski-Neigette, comme inspecteurs en urbanisme afin d'assurer l'application des règlements prévus à l'entente intermunicipale liant les parties.

Le conseil municipal autorise également ces personnes à émettre des avis d'infraction, des mises en demeure et des constats d'infraction pour et au nom de la municipalité.

Cette résolution annule et remplace toute autre résolution adoptée en ce sens.

2017-199 Déneigement d'une partie du 5^e Rang Est

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité de demander aux propriétaires riverains ayant un accès principal sur le 5^e Rang Est, du numéro civique 489 au numéro 580, de signer une lettre d'intention à l'effet d'accepter qu'une taxe municipale soit chargée pour le déneigement de cette portion de rang, dont l'acceptation du déneigement et la répartition des coûts pourront faire l'objet d'une résolution du prochain conseil municipal qui siègera en novembre 2017.

2017-200 Soumissions – Rénovation du centre communautaire

Suite à l'appel d'offres public, 2 entrepreneurs ont déposé une soumission :

9275-0181 Québec inc. (construction Technipro BSL) :	2 390 954.55\$
Construction LFG inc. :	2 637 593.00\$

Excluant les taxes.

Considérant que, dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) mentionne qu'aucun contrat de construction ne peut être octroyé avant l'obtention de la lettre de promesse de l'aide financière définitive;

Considérant que l'installation du système de chauffage aux granules est exclue du PIQM et fait l'objet d'une subvention du programme Canada PIC 150;

Il est proposé par Julien Montreuil-Côté, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'accorder un contrat partiel à Construction Technipro BSL pour les travaux liés au système de chauffage aux granules, de demander à la firme d'architectes Atelier 5 d'extraire de la soumission les coûts liés à ces travaux et d'autoriser la directrice générale à signer le contrat au nom de la municipalité de Saint-Valérien.

2017-201 Demande d'aide financière – Transition Énergétique Québec

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine le dépôt de la demande de subvention préparée par R+O Énergie, ingénieurs, signée par Mme Marie-

Paule Cimon, directrice générale, auprès de Transition Énergétique Québec, dans le cadre du programme de biomasse forestière résiduelle.

2017-202 Location d'une remorque pour entreposage de mobiliers et équipements

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à signer le contrat de location d'une remorque de 53 pieds appartenant à M. Sébastien Morin, au montant de 2,500\$ plus taxes, transports inclus, jusqu'au 30 juin 2018, avec possibilité de prolongation d'un mois supplémentaire, pour l'entreposage du contenu du centre communautaire pendant les rénovations, et en autorise le paiement.

2017-203 Nomination –Intégration des arts

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité de nommer Mme Marie-Paule Cimon, directrice générale, comme représentant de la municipalité de Saint-Valérien sur le comité d'intégration des arts, et Mme Blandine Ouellet, à titre d'observateur, si celle-ci en accepte le mandat.

2017-204 Bâtiment de service Parc intergénérationnel – Honoraires professionnels et appel d'offres sur invitation

Il est proposé par Julien Montreuil-Côté, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'accepter les offres d'honoraires professionnels de la firme d'architectes Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu et associés au montant de 7,000\$ plus taxes, et de la firme d'ingénieurs LGT au montant de 7,200\$ plus taxes, et de mandater la directrice générale pour demander des soumissions sur invitation auprès d'au moins 2 entrepreneurs si l'estimation du coût des travaux n'excède pas 20% du montant total du projet de 67,500\$, pour ouverture après le délai requis par la loi.

2017-205 Demande du Cercle des Fermières

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'accepter la demande du Cercle des Fermières à l'effet d'assumer le transport au centre communautaire des 2 métiers à tisser et de 25 boîtes approximativement de matériel, entreposés temporairement au 5^e Rang Est, après les rénovations.

2017-206 Demande des organismes de Saint-Valérien

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien sera en support aux organismes, qui doivent planifier leur déménagement et arrimer le tout avec la directrice générale, en fonction de la disponibilité du personnel.

Correspondance

2017-207 Renouvellement des assurances municipales

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité de renouveler les assurances responsabilité, bâtiments et véhicules au montant de 20,014\$ et d'en autoriser le paiement au Groupe Ultima inc.

2017-208 Appui – projet de l'association de soccer du Bic au FDR

Considérant que le projet contribue au maintien de l'offre de services de proximité pour une activité sportive en milieu rural;

Considérant que le projet contribue au à la consolidation d'emplois de 15 postes temps partiel pour jeunes de 12-18 ans en milieu rural;

Considérant que le projet correspond à la vision de la municipalité (son Plan de développement durable (objectif 2.1,2.2,3.1,3.4) et sa Politique familiale (orientation 3));

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien appuie le projet "Réalisation d'un site Internet pour l'Association de soccer du Bic (Cyclones du Bic)" ainsi que sa demande de financement au Fonds de développement rural de la MRC de Rimouski-Neigette.

2017-209 Appui – projet de Place aux jeunes Rimouski-Neigette au FDR

Il est proposé par Julien Montreuil-Côté, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien appuie le projet "Une capitale régionale attractive pour les jeunes médecins" ainsi que sa demande de financement au Fonds de développement rural de la MRC de Rimouski-Neigette.

2017-210 Demande de la Fabrique

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de la Fabrique à l'effet de permettre l'utilisation de la salle du conseil pour la célébration de la messe deux fois par mois durant les travaux de rénovation du centre communautaire.

2017-211 Quote-part de l'évaluation foncière

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Valérien favorise l'option 50% Richesse foncière uniformisée / 50% dossiers pour la quote-part de l'évaluation foncière, afin de minimiser l'impact financier et de rétablir graduellement la situation présentement inéquitable pour la municipalité de Saint-Anaclet.

2017-212 Paiement capital et intérêts sur emprunts camion à neige et rue du Coteau

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 18,397.53\$, capital et intérêts dus le 19 octobre 2017 à la Financière Banque Nationale inc. et un

virement de 3,017.66\$ au compte 21783 pour le paiement capital et intérêts de l'emprunt rue du Coteau dus le 5 novembre 2017.

2017-213 Évaluation du personnel – recommandation

Considérant qu'un processus d'évaluation continue a été effectuée par le maire et la directrice générale pour les employés permanents du 1^{er} janvier au 30 septembre 2017 et qu'ils recommandent l'attribution des pourcentages d'augmentation déterminés à l'annexe C du manuel des employés pour l'atteinte des objectifs fixés;

Il est proposé par Julien Montreuil-Côté, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité de modifier l'annexe C du manuel des employés tel que soumis et d'en appliquer les dispositions modifiées, rétroactif au 1^{er} janvier 2017. Tous les montants seront arrondis au multiple de 5 le plus élevé.

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 21h55 par Ghislain Blais et acceptée à l'unanimité.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Alain Lachapelle, pro-maire